

Service RSA

Le dispositif d'accompagnement du public bénéficiaire du RSA est encadré par le Code de l'Action Sociale et des Familles.

Il repose sur l'orientation des bénéficiaires par le Conseil Départemental vers un **Référent unique qui sera chargé d'organiser l'accompagnement social ou professionnel du bénéficiaire.**

Des valeurs

Une association laïque,
humaniste et militante

Le respect des personnes et
de leur citoyenneté

La valorisation
des personnes accompagnées et de
leur place dans la société

La bienveillance au
cœur des relations
entre professionnels et accompagnés

La reconnaissance
et le développement des compétences

La responsabilisation de
tous les collaborateurs

Venir à nos bureaux

En bus :

▲ Arrêt « **Flamand** » - Rue de la République

- Ligne C2 Grande-Synthe / Leffrinckoucke
- Ligne C5 Dunkerque / Petite - Synthe



Service RSA - Insertion Flandres
471/473, rue de la République - 59430 Saint-Pol-sur-Mer Tél. :
03.28.59.99.99

9h00 - 12h00
13h00 - 17h00

www.afeji.org

Afeji
Hauts-de-France

Afeji TOUTES LES VIES
Hauts-de-France ONT LA MÊME VALEUR

Suivi des allocataires du RSA

Insertion Flandres

Service RSA

Site Insertion Flandres
471/473, rue de la République - 59430 Saint-Pol-sur-Mer Tél. :
03.28.59.99.99






Service RSA

Suivi des allocataires du Revenu de Solidarité Active

Référentes RSA :

- Lydie BELKESSAM :
07.72.50.70.18 - lbelkessam@afeji.org
- Laetitia DECLUNDER :
07.72.50.71.09 - ldeclunder@afeji.org

 **Capacité d'accompagnement : 300 personnes**

NOS PARTENAIRES

- La CAF, Les CCAS, Les MNS, France Travail, l'AAE, Soliha Flandres, les bailleurs Sociaux, Areli, le CSAPA, la CPAM, la MDPH, La Croix rouge, le Grenier de Danièle, les Ateliers et Chantiers d'Insertion, Entreprendre Ensemble, Le SPIP, les Maisons de Quartier, les Centres Sociaux, Préval, les Compagnons Bâtisseurs, Emmaüs, le Carrefour des Solidarités, l'AGSS, la Sauvegarde du Nord, l'APHAM, l'AFAD, VILLENVIE...


NOS MISSIONS

- L'accompagnement des personnes dans leur projet d'insertion sociale et professionnelle.
- La mise en œuvre du projet d'insertion dans le cadre du Contrat d'Engagements Réciproques (CER).
- La levée des freins d'accès à l'emploi des personnes accompagnées en matière de logement, santé, famille, budget, mobilité, accès aux droits, formation.
- La mobilisation des ressources du territoire et le travail en réseau.




Action financée par le Département du Nord dans le cadre du Programme Départemental d'Insertion : «de l'insertion à l'emploi»

NOS LIEUX D'ACCUEIL

 **Site Insertion Flandre - Saint-Pol-Sur-Mer**
Accueil des personnes sur rdv du lundi au vendredi
de 09h à 12h et de 13h30 à 16h30



 **Espace Solidarité - Cappelle-la-Grande**
Accueil des personnes sur rdv le lundi
de 09h à 12h et de 13h30 à 16h30



Cofinancé par
l'Union européenne